

**COMMUNE DE  
LIVAROT-PAYS-D'AUGE**

**DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE  
DOSSIER CLASSÉ SANS SUITE  
PRONONCÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE**

Date d'affichage de l'avis de dépôt en mairie le :  
Transmission au contrôle de légalité le :

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
<b>Demande déposée le 04/11/2024</b>	<b>N° PC 014 371 24 00049</b>
<b>Par :</b> Monsieur SOIVIN Frédéric <b>Demeurant :</b> 2077, Route de Trun Heurtevent 14140 LIVAROT PAYS D AUGE <b>Pour :</b> Nouvelle construction : garage - local pour une micro-entreprise <b>Sur un terrain sis :</b> 2077, Route de Trun Heurtevent 14140 LIVAROT PAYS D AUGE <b>Parcelle :</b> 330 A 152	<b>Destination :</b> Habitation

Monsieur,

Suite à votre demande de retrait du dossier cité en référence déposée en Mairie de Livarot-Pays-d'Auge en date du 03/02/2025, je vous informe que la demande de permis de construire susvisée est classée sans suite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Fait à LIVAROT-PAYS-D'AUGE

Le 06.02.2025

Le Maire,  
M. Frédéric LEGOUVERNEUR

*celi gelun*

Le Maire-Adjoint  
Chargé de l'urbanisme  
Michel PIFARD

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.